

**Conseil syndical**  
**Jeudi 25 mars 2010**  
**Montréal**

**Rapport du président**

À Montréal, le samedi 20 mars 2010, le Front commun a établi une nouvelle marque en organisant une manifestation à laquelle ont participé quelque 75 000 des 475 000 personnes qui le constituent. Une présence aussi massive envoie un double message : les membres veulent des conventions collectives équitables et ont confiance de pouvoir atteindre leur objectif grâce à la puissance de ce front commun édition 2010, que toutes et tous soutiennent avec ferveur. Il convient ici de remercier celles et ceux qui, dans nos rangs et chez nos partenaires syndicaux, ont conçu, encadré, promu et animé l'événement. Saluons nos collègues Roger Martel, Pierre Provencher, Ginette Poirier et Michel Monette qui, au SPGQ, comptent parmi les piliers de l'organisation de la manifestation. Saluons aussi les représentantes et les représentants de section et les membres de la délégation qui ont fait connaître et qui ont promu l'événement dans leurs milieux de travail et qui ont prêté leur concours à certaines tâches d'encadrement. Saluons enfin les membres qui ont participé à la manifestation pour livrer, avec le plus de force possible, le double message dont nous venons de parler.

Le 20 mars, le front commun patronal-gouvernemental n'est pas resté les bras croisés à regarder défiler la manifestation du Front commun syndical. C'est à la une que les journaux de Québec et que *Le Soleil* ont affiché le premier ministre Charest pour donner plus de force au message de la classe des affairistes : le gouvernement, « notre gouvernement », ne bougera pas ! Et du côté de la présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration publique, le même jour, ce message : « J'invite les syndicats à s'engager dans un blitz de négociation. » Qui dit vrai ? Le premier ministre qui annonce qu'il ne bougera pas ou sa ministre qui invite les parties à négocier et donc à... bouger !? En tout état de cause, depuis lundi, les parties sont entrées en période de négociation intensive. Nous ne présumons pas de l'issue des travaux, mais nous estimons toujours que leur réussite repose sur quatre conditions :

- le retrait des propositions de reculs importants que l'employeur propose d'infliger au personnel syndiqué de la fonction publique,
- la clarification de la teneur et de la portée de certaines propositions encore vagues de l'employeur,
- l'amorce et l'approfondissement d'échanges sérieux et respectueux sur les propositions qui émanent des « partenaires » syndicaux,
- la renonciation de l'employeur à son douteux principe suivant lequel l'organisation du travail ne pourra se faire qu'à coût nul.

Demain, notre comité de négociation nous rapportera ce que les parties auront pu parcourir comme chemin vers un règlement satisfaisant pour les deux parties. Sans préjuger du contenu de leur rapport, nous pouvons rester sceptiques sur les véritables intentions du gouvernement. Pourquoi ? Parce que le premier ministre Charest semble vouloir faire du dépôt du budget 2010-2011 un événement charnière au-delà duquel,

une fois exposé « son » cadre financier, tout espoir de négociation ne serait plus qu'illusion. Le budget sera déposé le 30 mars et la *Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public*, la loi 43, vient à échéance le jour suivant. Ce budget sera-t-il le dernier rempart du front commun patronal-gouvernemental contre le personnel syndiqué au service de la population et contre les services publics eux-mêmes ? Si cela s'avérait, l'on peut tout de suite mesurer la gravité de la situation qui serait créée : un budget faisant office de décret, non seulement contre les travailleuses et les travailleurs du Front commun, mais aussi contre les services publics eux-mêmes, frappés de compressions importantes. Et au profit de qui ? Au profit des affairistes qui ne veulent pas payer leur juste part de ce qu'il en coûte pour assurer le bien commun et la cohésion sociale au Québec. Un tel budget ne passera pas le test du temps parce qu'il s'appuierait sur une analyse conjoncturelle fallacieuse. Pour constater qu'il existe une autre façon de voir les finances publiques et le financement des services publics, il faut notamment lire la dernière note socio-économique publiée le 18 mars 2010 par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) sous le titre *Budget 2010 : Comment financer les services publics ?* L'on voit bien dans cet article que les « lucidités » dont on nous a gavés pour nous convaincre de renoncer à des salaires équitables, à des conditions de travail décentes et à des services publics de qualité n'en sont que plus méprisables quand on les compare à des analyses honnêtes et des prospectives qui regardent ailleurs que dans les poches de la classe moyenne, étouffée par l'égoïsme et la pingrerie d'une certaine classe de possédants et de bien-pensants qui, chaque jour, « réinventent » le Québec pour le faire entrer tout entier dans leurs poches.

Le moment crucial de notre négociation approche : alors que l'employeur se propose de nous appliquer d'autres ponctions pour soi-disant servir l'intérêt public, il refusera, avec la dernière énergie, de s'asseoir avec les syndicats pour tenter de trouver des façons moins coûteuses de livrer les services publics. Les millions qu'il tente de nous arracher, en sabrant le programme d'assurance traitement, ne sont rien en regard des millions que nous pourrions faire épargner aux contribuables si nous faisons prévaloir le recours à l'expertise interne sur l'expertise externe. La vraie solution, elle est là : cesser de financer une fonction publique parallèle qui nous coûte les yeux de la tête et qui n'a qu'une idée en tête, transformer l'intérêt public en intérêt privé. Parlant de blitz de négociation, en ce qui concerne l'enjeu de la sous-traitance, il faudra que le négociateur gouvernemental cesse de dire qu'il n'a pas de mandat pour discuter de sous-traitance. Il n'est pas question que le SPGQ accepte que le politique se cache derrière l'administratif. Le SPGQ estime que la sous-traitance abusive est un enjeu majeur. Que le gouvernement se débrouille pour donner des mandats à qui pourra ou voudra bien les porter. Parlons enfin des dépenses publiques, madame Gagnon-Tremblay. Le SPGQ est prêt, monsieur Charest.

Bonnes délibérations.

Le président,  
Gilles Dussault